

Nous apportons ici notre point de vue d'enseignants d'arts plastiques aux questions dressées dans le cadre de la Mission « Exigence des savoirs », qui concernent pourtant l'Education Nationale en général. Notre ton pourra paraître partisan et très tourné vers notre discipline. C'est que nous avons décidé de ne parler que de ce que nous connaissons vraiment. L'école primaire est impliquée dans notre texte, mais nos réflexions concernent essentiellement l'enseignement des arts plastiques en collège et en lycée.

Notre enseignement d'arts plastiques est basé sur un équilibre et une articulation entre la pratique sensible et l'ouverture sur une culture artistique. Nos séquences permettent aux élèves d'accéder à des savoir-faire pluriels avec l'utilisation de techniques artistiques variées et les apprentissages de savoirs plus théoriques. L'ensemble est nourri de la mise en jeu de connaissances d'œuvres et par l'explicitation par les élèves de leurs projets. Par ces articulations, se construit le « socle » d'une éducation artistique pour tous et se constitue au lycée une base solide pour des études supérieures. Nous citerons, par exemple et sans exhaustivité les savoir-faire liés aux compétences numériques, à l'analyse d'une œuvre, à la structuration et l'explicitation d'un propos à l'oral et à l'écrit et au développement de la conduite de projets. Ces processus se développent de manière collective et individualisée, notamment à travers la situation d'atelier, plus horizontale dans le rapport au professeur et plus ouverte aux autres que dans une situation pédagogique classique.

Nous réaffirmons ici la présence indispensable de notre discipline artistique dans les établissements scolaires de tous niveaux, pour contribuer à la culture et à la formation des élèves de la façon la plus égalitaire possible.

Thématique 1 - Programme et contenus

Nos programmes sont d'une grande ampleur car notre discipline est plurielle en domaines, en langages, en pratiques. Ils garantissent le sérieux et l'assise nécessaire à un enseignement solide de notre discipline. Nous pensons cependant qu'une simplification contrôlée de leur vocabulaire serait bienvenue, mais surtout pas leur appauvrissement, au cas où en serait envisagée une nouvelle écriture.

Pour le programme « qui concerne l'épreuve écrite du baccalauréat en spécialité arts plastiques », il serait plus simple d'étudier trois « entrées prioritaires », car il est actuellement trop fourni, même si l'épreuve a été reculée en juin. 3 œuvres complètes d'artistes, 3 grandes questions ou un mixte des deux suffiraient largement.

La constitution en trimestres du suivi des évaluations des élèves paraît adéquate pour prendre en considération les progressions et les réussites comme pour réajuster les lacunes et les négligences.

Est-il nécessaire de souligner l'**articulation des arts plastiques avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture** ? Avec évidence, « **Les langages pour penser et communiquer** », « **les langages des arts et du corps** » sont mis en jeu en cours d'arts plastiques. Entre autres, ce qu'on pourrait appeler de façon abrégée « les langages de l'image » y sont découverts, appris et déployés. Le décodage et l'interprétation des œuvres d'art et des images des médias forment une des bases de notre discipline. Cette dernière aiguise l'approche du sensible, éduque l'esprit critique autant que la « capacité de voir » en relation avec des savoirs socio-historiques. Mais on insistera sur un point essentiel : cet apprentissage aux fondamentaux du socle se constitue autant dans son volet visuel, l'observation commentée, que dans sa partie pratique : la constitution d'images, d'objets symboliques ou d'installations.

Au lycée, dans le cadre de l'épreuve de culture artistique du bac, le commentaire de texte, la rédaction d'une note d'intention et le développement d'une réflexion argumentée, à partir d'un corpus d'œuvres, demandent aux élèves de mobiliser leur sensibilité, étayée d'une exigence et d'une rigueur de réflexion en relation avec des données visuelles et sensibles. Pour les accomplir, ils enrichissent leur observation, leur sens de l'analyse et leur vocabulaire, ce en correspondance avec les principes du socle concernant le langage et la communication.

Le travail en équipe et les projets à plusieurs sont régulièrement pratiqués dans notre discipline. En ce sens, cette dernière favorise « **la formation de la personne et du citoyen** » et « **l'apprentissage de la vie en société, de l'action collective** » et d'une forme de citoyenneté. Elle cultive de la sorte, et de manière concrète, les compétences psycho-sociales tellement nécessaires à la réussite scolaire, à l'épanouissement et à la construction du vivre ensemble.

De même, une étape importante du parcours dans la conception d'un projet d'élève en arts plastiques est, lors d'un bilan collectif, la prise de parole pour présenter et expliciter son travail au regard de son projet mais aussi des contraintes qui se sont posées à lui. Non seulement il s'agit de pratiquer de façon claire, structurée et correcte « **la langue française** » orale, mais l'enjeu est aussi de rendre adéquat un commentaire avec son objet. L'ensemble de la classe, en tant que public, est alors puissamment en jeu. Apprendre à écouter, développer l'intérêt et les interrogations face à la démarche créative d'un autre élève, c'est faire émerger le « **respect des choix personnels et des responsabilités individuelles** » dans la « **formation de la personne et du citoyen** ».

Vouloir concrétiser une intention artistique, c'est répondre à une série de problèmes qui se constituent au fur et à mesure de la réalisation plastique. L'élève en arts plastiques n'est pas seulement celui qui acquiert des savoirs techniques, c'est aussi celui qui sort de sa « zone de confort », qui se pose des problèmes, qui est capable de surmonter le découragement, d'accepter ce qu'il ne connaît pas, d'inventer des solutions et de dépasser les obstacles, au moins en partie. Il ne doit pas exécuter des recettes issues d'une leçon, mais est plutôt confronté à une situation stimulante, notamment prétexte à vivre et apprendre d'un processus créatif en mobilisant des acquis de diverses natures (sensibles, culturels, théoriques, méthodologiques), à découvrir des œuvres et à expérimenter de nouveaux outils, ce dans une démarche progressivement rendue plus autonome. Sans arrêt, il déploie en art et par l'art sa « **capacité à résoudre des problèmes** ».

Si les enseignants en arts plastiques n'estiment pas nécessaire l'introduction de **nouvelles disciplines ou de nouveaux contenus**, c'est qu'au fil des années, cette matière s'est incessamment modifiée et a intégré les nouvelles technologies, et bien antérieurement déjà la photographie. La prise en compte des mondes virtuels s'est ouverte, comme l'art actuel, aux technologies numériques, à la vidéo, au cinéma. De même, elle s'est enrichie dans le domaine de la sculpture élargie et se déploie dans la prise en compte des espaces urbains et architecturaux. Les élèves pratiquent avec des médias différents et se familiarisent avec des techniques nouvelles de plus en plus sophistiquées. Ainsi, au même titre que les SNT, les arts plastiques sont essentiels pour accompagner les élèves face à la transformation numérique de notre société et des pratiques professionnelles actuelles¹. La discipline arts plastiques, si elle ne prenait en compte qu'elle-même, pourrait s'étendre sur de grandes plages horaires dans un enseignement toujours renouvelé, en fonction de l'actualité technique et de questions sociétales nouvelles.

Thématique 2 – Pratiques pédagogiques

Le partage des pratiques pédagogiques se fait normalement sous la houlette des inspecteurs et de groupes de travail pédagogiques. Le maintien, voire le développement de la formation continue est une nécessité et, en particulier, dans des temporalités qui sont aussi celles du temps de la pratique sensible. Se sont constituées, en marge des circuits scolaires, des ressourceries et des groupes de partage. Il y a encore 4 ans, les enseignants de lycée appréciaient particulièrement les ressources publiées par Canopé, spécifiquement conçues en fonction des programmes de lycée, à la fois claires et érudites. Il est dommage que ces brochures ne soient plus éditées, complémentaires du travail personnel des enseignants et accompagnement pédagogique national de référence.

Pour la formation initiale, nous avons été alarmés par la réduction du volume d'épreuves permettant de vérifier des exigences de contenu et de savoir-faire plasticiens au concours d'enseignants du CAPES. Les épreuves supprimées, l'une de pratique indispensable en arts plastiques et l'autre, l'oral d'option (cinéma, architecture, théâtre...), étaient en cohérence parfaite avec l'ouverture aux autres arts qu'implique notre discipline et que préconisent nos programmes. Ils permettaient de mieux sonder les savoirs à maîtriser et attendus pour un futur professeur.

On ajoutera que la raréfaction drastique d'universitaires dans le jury de l'agrégation interroge sur le niveau que l'on exige de nos enseignants, dont les évaluateurs ont le même niveau d'études qu'eux, même si leur expérience leur donne des compétences pédagogiques bien supérieures et étendues en ce domaine. Que dirait-on si les évaluateurs des élèves qui passent le bac n'avaient que ce seul diplôme ?

Thématique 3 - Organisation pédagogique

Au lycée, les arts ont vu le volume de leurs « enseignements optionnels » s'amenuiser ou disparaître. En effet, leur dotation horaire est mise en concurrence avec celle des autres disciplines et varie selon des données fluctuantes : volonté de préservation ou non par un chef d'établissement, intrigues au sein des administrations pour obtenir des heures... De plus, un temps conséquent d'apprentissage n'est récompensé que par un coefficient minime au bac. Nous réaffirmons le besoin de développer et de sanctuariser, **à l'intérieur des établissements scolaires**, l'Éducation Artistique et Culturelle en soutenant la place des enseignements artistiques, notamment celui des arts plastiques qui est le plus demandé de tous et accueille le plus grand nombre des lycéens de toutes les autres disciplines artistiques. Seul **un maillage régulier de l'enseignement artistique sur le territoire** fera échec aux inégalités culturelles, qu'elles soient géo-sociologiques (zones rurales ou cités défavorisées) ou qu'elles soient familiales (inégalité de niveau culturel entre des CPS différentes).

C'est le seul moyen de **compenser les aléas d'une offre inexistante ou fluctuante** par les communes dont ce n'est pas la mission et par les familles qui n'en n'ont pas les possibilités matérielles, et de mener des actions pédagogiques culturelles et artistiques là où précisément les musées et les prises en charge culturelles de la jeunesse sont absentes ou peu développées. Il va de soi que les disciplines artistiques déjà constituées, avec des enseignants formés de façon exigeante et déjà implantés dans le milieu scolaire, sont un apport indispensable et précieux à une EAC réellement pour tous.

¹ Vademecum, Sciences numériques et technologie, Numériques et sciences informatiques, août 2023, vu sur l'URL suivante le 16 novembre 2023 : <https://eduscol.education.fr/document/52689/download?attachment>

Thématique 4 - Culture générale

Développer la culture générale implique que l'on facilite la constitution des projets de visite, de sorties, de voyages des enseignants. Des heures de décharge pourraient être distribuées plus généreusement, de façon égale entre professeurs, pour avoir le temps de constituer des équipes, de mettre en place des voyages, des visites ou des spectacles et des résidences au sein des établissements. Les Référents Culture qui les soutiennent doivent continuer à être soutenus par une indemnité pour mission particulière, voire par une décharge horaire. La constitution des projets devrait être facilitée par des personnels formés au sein des intendances pour accompagner la constitution des dossiers, trop nombreux, complexifiés au fil des années et décourageants pour des enseignants déjà débordés par toutes les tâches nécessaires à leur métier.

De plus, il faut, pour notre enseignement des classes et des locaux d'exposition structurés, adaptés, rangés et maintenus propres. Ces derniers devraient être pris en compte dans les heures de dotation d'agents techniques par les Régions.

Pour conclure, les arts plastiques ont un rôle à jouer nécessaire au sein du socle, s'appuyant sur la cohérence entre une pratique et des savoirs. Ils offrent l'opportunité aux élèves d'un va-et-vient entre acquisition culturelle et développement de la capacité à concevoir des projets personnels ou à plusieurs. Ils trouvent leur place dans l'univers d'élèves qui ont besoin de prendre de la distance face à la consommation effrénée de mondes virtuels, les aidant à s'emparer des outils de ce même monde dans des démarches actives, créatives et critiques, ou encore à s'en écarter pour se confronter à des matériaux concrets, répondant à des impulsions techniques selon des lois physiques avec lesquelles se familiariser.

Nos pratiques, nos outils et nos compétences évoluent avec la société et visent à poursuivre la formation d'un citoyen toujours éclairé, curieux, ouvert et capable de partager avec réflexion sa relation au sensible. Notre discipline est vivante et en constante évolution, s'articulant avec le monde technique et naturel, au sein duquel les artistes puisent.

Favoriser l'Enseignement Artistique au sein des établissements accompagne une démarche nécessaire de réduction des inégalités géographiques et sociales. Une formation initiale et continue exigeantes des enseignants est indispensable, des décharges horaires nécessaires pour opérationnaliser certaines modalités complémentaires au socle des enseignements artistiques, pour faciliter les projets de sorties et de visites culturelles, mais aussi pour créer et maintenir en place des espaces équipés et adaptés à la pratique, comme d'exposition pour les travaux d'élèves et les artistes invités.

Les membres du Bureau

Polychrome
Polychrome
Polychrome

Association Nationale des Professeurs d'Arts Plastiques